



Morne-à-l'Eau



FORMULAIRE A

DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE HORS COMMUNE DE RÉSIDENCE DANS UNE ÉCOLE PUBLIQUE

L'ENFANT :

Fille

Garçon

Nom et prénoms :

Date de naissance :

Nom et commune de l'école fréquentée antérieurement :

Nom et adresse de l'école souhaitée :

Maternelle

- Très petite section (TPS) Petite section Moyenne section Grande section
(Sur dossier)

Élémentaire

- CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

MOTIVATION DE LA DEMANDE DE DEROGATION (joindre obligatoirement un justificatif) :

Validité : 1 année scolaire

- Présence d'un frère ou d'une sœur, scolarisé(e) dans une école maternelle ou élémentaire de la même commune d'accueil ou poursuite de la scolarité dans le cycle maternel ou élémentaire.
- La commune de résidence n'assure pas directement ou indirectement la restauration scolaire et/ou la garde des enfants, ce qui n'est pas compatible avec l'activité professionnelle du (des) parent(s).
- Etat de santé de l'enfant : lorsque la demande d'inscription de l'élève est liée à son état de santé, attesté par un médecin, nécessitant une hospitalisation fréquente ou des soins régulier que la commune de résidence n'est pas en mesure de fournir (Ex : ULIS).

La dérogation de secteur, si elle est accordée, l'est toujours sous réserve de places disponibles dans l'école demandée. Dans certains cas, la commune d'accueil se réserve le droit de déterminer l'école d'affectation.

Fait à :

Le

Signature des responsables légaux

INFORMATIONS CONCERNANT LA FAMILLE

Célibataire Concubinage Pacsé(e) Marié(e) Séparé(e)
 Divorcé(e) Veuf(ve) Nombre d'enfant(s) :

Résidence de l'enfant : Chez les Parents Chez la mère Chez le père Garde Alternée Autres

LES RESPONSABLES LÉGAUX :

Préciser en cas de placement de l'enfant :

	Responsable légal 1	Responsable légal 2
	Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/>	Madame <input type="checkbox"/> Monsieur <input type="checkbox"/>
Nom		
Prénom		
Lien de parenté avec l'enfant		
Adresse		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Adresse électronique		
Profession		
Nom de l'employeur		
Lieu de travail		
Horaires de travail	Matin : Soir :	Matin : Soir :

PROCÉDURE DE DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE

Afin d'effectuer la demande de dérogation scolaire pour votre enfant, nous vous remercions de nous retourner le formulaire intégralement complété accompagné de tous les justificatifs demandés :

- Par mail à inscriptionsaffairescolaires@mairie-lemoule.fr en précisant en objet « Dérogation Scolaire » (uniquement des documents scannés - pas de photos).

Ou

- A la Direction des Affaires Scolaires sise à l'annexe 1 de la mairie :

Formulaire commun aux communes membres de la CANGT

RÉSERVÉ À LA COMMUNE DE RÉSIDENCE

Décision du Maire de la commune de résidence, à la dérogation à la Carte Scolaire

AVIS FAVORABLE

Cas de dérogation de plein droit mentionnés aux articles L. 212-8 et R. 212-21 du Code de l'Education.

Je prends acte que cette demande de dérogation répond à un des critères des articles L218-8 et R212-21 selon lesquels la commune de résidence est tenue de participer annuellement aux frais de scolarisation.

Engagements de la Commune de Résidence

Je soussigné(e), Maire de la commune de , en application de la délibération du Conseil Municipal de Le Moule n° 12/DCM20250925143 du 25/09/2025 et conformément à l'accord passé avec les collectivités de la Communauté d'Agglomération du **Nord Grande-Terre**, ai pris acte que le montant de cette participation s'élève, pour l'année scolaire 20...../20....., à la somme de 200.00€ pour un élève inscrit en classe maternelle ou en classe élémentaire.

La Commune de s'engage à participer annuellement aux charges supportées par la commune du Moule, en application du code de l'Éducation.

AVIS DÉFAVORABLE

Cas de demandes ne faisant pas partie des dérogations conformément aux articles L. 212-8 et R. 212-21 du Code de l'Education.

Observations :

Fait à le

Signature et Cachet du Maire :

RÉSERVÉ À LA COMMUNE DU MOULE

Décision du Maire.

AVIS FAVORABLE

Pour la scolarisation dans la commune du Moule

L'enfant :

sera inscrit à l'école :

.....

Toute dérogation est accordée pour un cycle (maternelle et/ou élémentaire). Aussi, la dérogation accordée pour l'école maternelle doit impérativement être renouvelée lors du passage à l'école élémentaire (CP).

Dans certains cas, la commune du Moule se réserve le droit de déterminer l'école d'affectation

AVIS DÉFAVORABLE

Pour la scolarisation dans la commune du Moule

Motif du refus :

.....

.....

.....

Fait à le

Signature et Cachet du Maire :

NB : Aucune inscription ne sera acceptée sans la décision du Maire.